

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 18
Votants : 21
(3 pouvoirs)

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre à 18 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à BEAUREGARD-VENDON en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.
Date de convocation du Conseil : 29 novembre 2023

Présent(e)s : Titulaires : Mrs HOUSSIER Stéphane, MIALON Nicolas, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, DOLAT Gilles, DESSENDIER Lionel, FABRE Jean-Louis, MOULIN François, CHANIER Roland, CHASSAGNE Eugène, MARTIN Roland, LEMOINE Jean-Claude, GOMICHO Michel, SALGUES Julien, EYMIN Philippe, FOURNET-FAYARD Arnaud, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Suppléant(e)s remplaçant(e)s d'un titulaire : LABBE Marie-France

Titulaires absents : BIONNIER Cédric qui donne pouvoir à DOLAT Gilles, LAFAYE Patrice qui donne pouvoir à LABBE Daniel, BIGAY Bertrand qui donne pouvoir à DESSENDIER Lionel, LOUP Julie, CRESPO Luis, CLIQUE Michel, LASSET Paul, COLLARDEAU Laurent, MICHEL Didier

D2023/0712/04 – Tarifs de l'assainissement 2024

Pour mémoire :

2023	Part syndicale	Part Exploitation	TOTAL HT prix usager	TOTAL HT 120 m ³	TOTAL HT 1 m ³
Part Fixe	31,00 €	21,71 €	52,71 €	341,13 €	2,843 €
Part Variable/m ³	1,34 €	1,0635 €	2,4035 €/m ³		

Il est proposé au conseil syndical, de fixer les tarifs de la part syndicale de l'assainissement 2024 tels que ci-dessous :

2024	Part syndicale	Part Exploitation	TOTAL HT prix usager	TOTAL HT 120 m ³	TOTAL HT 1 m ³
Part Fixe	31,00 €	22,41 €	53,41 €	345,98 €	2,883 €
Part Variable/m ³	1,34 €	1,09807 €	2,4381 €/m ³		

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, décide à l'unanimité de fixer les tarifs de l'assainissement 2024 tels que ci-dessus

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au Registre sont les signatures
Pour expédition conforme

Le Président
Jean-Michel GALTIER

